

Lettre ouverte à l'attention de :

Son Excellence l'Ayatollah Seyed Ali Khamenei,
Guide suprême de la République islamique d'Iran

Son Excellence Mahmoud Ahmadinejad,
Président de la République Islamique d'Iran

Son Excellence l'Ayatollah Sadegh Larijani,
Chef du pouvoir judiciaire de la République Islamique d'Iran

Le 24 février 2010

Nous, députés de la République française, souhaitons exprimer toute notre consternation à la suite des condamnations à mort prononcées à l'encontre de Messieurs Omid Dana et Mohammad Youssef Rashidi.

Aussi, nous condamnons fermement et sans appel toutes les peines prononcées pour des motifs politiques à l'encontre des manifestants iraniens.

La répression qui s'est abattue sur le peuple iranien à la suite des élections présidentielles du 12 juin 2009 n'est et ne sera jamais une issue constructive pour l'avenir de l'Iran et de ses dirigeants.

Les accusations portées contre les manifestants iraniens suscitent toute notre inquiétude tant elles apparaissent infondées et fantaisistes. Dans un Etat de droit soucieux de respecter les Droits de l'Homme, tout justiciable doit pouvoir défendre sa cause librement avec l'assistance d'un avocat et ce, dans le respect du principe du contradictoire et du principe de l'égalité des armes. Les procès au cours desquels les accusés ont comparu ont cependant mis en évidence le fait qu'ils ont été contraints d'avouer des actes qu'ils n'avaient nullement commis.

Nous vous demandons ainsi de mettre un terme immédiat à toutes les condamnations à mort et de libérer tous les prisonniers arrêtés pour motifs politiques.



Pascal Clément
Ancien Ministre de la Justice